

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23 mai 2019

1 Lotissement du Grand Paquier : La parcelle n°5, d'une superficie de 1 342 m² et la parcelle n° 11, d'une superficie de 1 000 m² ont été vendues.

2 Thiers Dore et Montagne – mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Il a été décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux professionnel de marque BUGNOT BV par la communauté de communes aux communes.

Cette mise à disposition se fait à titre gratuit.

3 Thiers Dore et Montagne - divers

* Les rapports de CLECT n° 1 et n°2 ont été approuvés.

Ces rapports évaluent les charges transférées et « dé transférées » aux communes.

* Le montant de l'attribution de compensation a été approuvé, cette attribution sera versée par Thiers Dore et Montagne à la commune s'élève en 2019 à 399 502.74 €.

* Convention de mise à disposition de services entre Thiers Dore et Montagne et la commune de Celles sur Durole pour l'entretien du terrain, le déneigement de l'accès au pôle Enfance Jeunesse du Pont de Celles, et de petits travaux à effectuer occasionnellement dans le bâtiment.

4 Location d'un désherbeur HP

Il a été décidé de louer un désherbeur HEATWEED HP, pour effectuer un essai, suite à l'interdiction de l'utilisation de pesticides.

Afin de mutualiser l'essai du matériel et le coût de la location, il a été décidé de signer une convention de mise à disposition de ce matériel avec les communes de Viscomtat et Sainte Agathe, à raison d'une semaine par mois, à titre payant.

5 Organisation de la journée du 22 juin 2019

Un point a été fait sur l'organisation de cette journée pour l'accueil du trophée de la Coupe du Monde de football 2018.

6 Elections européennes du 26 mai 2019

Un rappel des consignes pour la tenue des opérations de vote a été effectué.